

## CONSEIL NATIONAL DE L'ASSOCIATION DES BIBLIOTHÉCAIRES DE FRANCE PROCÈS-VERBAL

Une réunion du Conseil national s'est tenue le 7 mai 2026 à 14h30 en visioconférence suite à une convocation préalable envoyée par courrier électronique par Hélène Brochard, le 15 avril 2026.

Cette convocation est annexée au présent PV.

Vingt-et-un des membres du Conseil national étaient présents ainsi que le cabinet Ciso représenté par Madame Sophie Cipri en qualité de commissaire aux comptes de l'association.

La convocation du cabinet Ciso est annexée à ce PV. Une procuration avait également été adressée au siège par la Présidente du comité régional Centre.

Monsieur Julien Vidal a conduit la réunion en sa qualité de trésorier de l'association. Après un mot de bienvenue, de la Présidente, M. Vidal a rappelé que le Conseil national a été organisé en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- arrêté des comptes 2025 ;
- choix de l'affectation du résultat 2025 qui sera soumis à délibération lors de la prochaine AG.

Les pièces nécessaires aux délibérations envoyées lors de la convocation sont jointes au présent PV.

M. Julien Vidal a présenté les états financiers, ainsi que les principaux éléments d'analyse relatifs à l'activité et à la situation financière de l'association. Il a notamment expliqué les raisons du niveau de déficit, en particulier la reprise sur provisions (litige, créances douteuses) ainsi que les baisses de charges. Le trésorier a aussi souligné le bon niveau de trésorerie de l'association, permettant d'assurer sereinement la poursuite des activités et des projets engagés pourvu que soit sérieusement engagée une réflexion sur le modèle économique et la recherche de nouveaux financements (mécénat). La Présidente a, par ailleurs, invité les membres du Conseil national à engager, lors du prochain séminaire (2027), une réflexion collective autour des enjeux d'équité territoriale.

La séance s'est ainsi tenue dans un climat constructif et studieux. Après échanges et discussions, le Conseil a arrêté les comptes de l'exercice et validé les résolutions correspondantes à l'unanimité.

À 15h10, plus personne ne demandant la parole, la Présidente lève la séance.

Fait le 7 mai 2026 à Paris

LA PRÉSIDENT·E Hélène Brochard

LE TRESORIER Julien Vidal

